

## 1 – QUALIFICATIONS

→ 192 joueuses sont autorisées à participer au Championnat LFB à ce jour (123 joueuses PRO et 69 joueuses sous statut « amateur »).

**Nous vous rappelons que tous les documents relatifs à l'autorisation à participer d'une nouvelle joueuse (demande de licence + contrats) doivent être adressés à la LFB et à la CCG au plus tard 48h00 avant la rencontre concernée.**

Pour les joueuses non françaises et ressortissantes d'états hors Espace Economique Européen, le récépissé de demande de carte de séjour doit obligatoirement être joint à la demande de licence. Sans ce document le dossier ne pourra être traité.

**Merci de bien prendre en compte les délais lors d'une demande de lettre de sortie (les fédérations contactées ont un délai de 7 jours pour délivrer le document).**

Pour les qualifications de joueuses sous statut « amateur », il convient de compléter et de retourner à la CCG l'attestation sur l'honneur qui vous a été transmise.

## 2 – REPORT MATCHES

Suite aux événements tragiques qui se sont déroulés le 13 novembre dernier, la Fédération Française de BasketBall avait décidé d'annuler l'ensemble des rencontres prévues ce week-end sur tout le territoire.

Au regard du calendrier très chargé en Ligue Féminine, la Commission Fédérale Sportive et la LFB ont défini les dates de report suivantes, tout en octroyant une marge de liberté aux clubs afin de tenir compte de leur propres contraintes.

Pour les rencontres **Nice - Calais** et **Arras - Mondeville** : **date butoir au mercredi 10 février 2016**. Les clubs sont invités à s'entendre entre eux, et selon leur sur une date pour jouer la rencontre.

Pour les rencontres **Lattes Montpellier - Angers**, **Lyon - Basket Landes** et **Nantes Rezé - Toulouse** : **mercredi 10 février 2016**.

Pour les rencontres **Bourges - Charleville-Mézières** et **Villeneuve d'Ascq - Hainaut Basket** : **mardi 22 mars 2016**.

Les matches peuvent bien évidemment être avancés en cas d'accord des 2 clubs. Les demandes de dérogation devront être effectuées sur FBI.

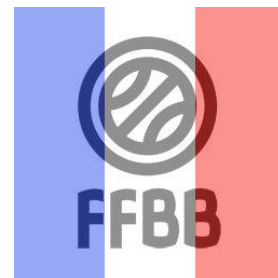
Nous vous rappelons également que les rencontres de la « Phase 2 de Nationale Féminine 2 » réservées aux Espoirs LFB, initialement prévues les 19-20 décembre, ne sont pas prioritaires sur « les reports » des matchs du Championnats de France Nationale Féminine 2 initialement prévus le week-end du 14-15 Novembre.

En accord avec la Ligue Féminine de Basket, la Commission Fédérale Sportive acceptera les demandes de report de la journée 3 de la phase 2 de Nationale Féminine 2 réservée aux équipes Espoirs LFB jusqu'au we du 20-21 février 2016 (date butoir).

Dans tous les cas, merci de bien vouloir faire une demande de dérogation dans FBI en fonction de la date choisie par les deux clubs.

Suite aux événements tragiques qui ont touché Paris, la Fédération Française de BasketBall demande qu'une minute de silence soit respectée sur tous les terrains avant les rencontres prévues les 21 et 22 novembre sur tout le territoire.

Après avoir respecté le deuil national décrété par le Président de la République en annulant toutes les rencontres du week-end, la Fédération Française de BasketBall demande à l'ensemble de ses structures (clubs, comités et ligues) de respecter une minute de silence avant chaque match le week-end prochain pour rendre hommage aux victimes des attentats.



Cette minute de silence débutera après la lecture du texte suivant :

« Mesdames et Messieurs,  
En hommage aux victimes des attentats atroces qui ont frappé la France vendredi 13 novembre, je vous demande de vous lever.  
La Fédération Française de BasketBall et l'ensemble du basket français souhaitent honorer leur mémoire et montrer notre solidarité avec leurs familles et leurs proches.  
Pour eux, merci de bien vouloir respecter une minute de silence ».

### 4 – FORMULE CHAMPIONNAT 2016-2017

Sur proposition du Bureau de la LFB et de l'ensemble des Président des clubs, le Bureau Fédéral de la FFBB réuni le 13/11 a adopté la nouvelle formule du championnat de Ligue Féminine pour la saison 2016-2017.

Celle-ci se jouera avec 12 équipes. La grande nouveauté sera la tenue de Playoffs à 8 équipes.

La saison régulière s'étalera sur 22 journées, soit 132 matches au total. La suite se déroulera de la façon suivante :

#### **Playoffs**

Les équipes classées de 1 à 8 s'affronteront en 1/4 de finale au meilleur des 3 matches (1 contre 8, 2 contre 7...).

Les 4 vainqueurs joueront les demi-finales et les 4 perdants joueront des matches de classement, toujours en match aller/retour et belle éventuelle.

Les rencontres de classement se poursuivront pour déterminer les places 3 à 8 (au meilleur des 3 matches). Enfin, la finale des playoffs se jouera elle en 3 matches gagnants.

#### **Playdowns**

Les équipes classées 9 à 12 joueront un mini-championnat de 6 journées.

Les résultats acquis lors de la saison régulière feront l'objet d'une bonification.

L'équipe qui terminera à la dernière place des playdowns sera reléguée en Ligue Féminine 2.

### 5 – MATCH DE L'EQUIPE DE FRANCE

Le match opposant l'Equipe de France à l'Estonie aura lieu **le 21 novembre prochain à Bourges au Prado.**

#### **Infos et réservations en cliquant ici**

Contact club : 02 48 27 29 48

<http://billetterie.bourgesbasket.dspSPORT.com>

Tarifs : Catégorie 1 : 30 € et Catégorie 2 : 20 €

#### **Les qualifications à l'Euro féminin 2017 en dates :**

Samedi 21 novembre 2015 (19h45) : **France - Estonie** - Bourges (18) - Prado - En direct sur Ma Chaîne Sport



Mercredi 25 novembre 2015 (20h00) : **Pays-Bas - France** - Amsterdam (Pays-Bas) - Sporthallen Zuid

Samedi 20 février 2016 : **Croatie - France** - *Lieu à définir*

Mercredi 24 février 2016 (16h00) : **Estonie - France** - Talinn (Estonie)

Samedi 19 novembre 2016 : **France – Pays-Bas** - *Lieu à définir*

Mercredi 23 novembre 2016 : **France - Croatie** - *Lieu à définir*

**Juin 2017 - Euro féminin 2017 - République Tchèque**

## 6 – COUPE DE FRANCE

Le tirage au sort des 1/8<sup>e</sup> de finale de la Coupe de France Joe JAUNAY a eu lieu le 13 novembre 2015 au siège de la FFBB.

Voici les matches qui se joueront le mardi 26 janvier 2016 :

- Arras Pays d'Artois BF (LFB) – Nantes Rezé Basket (LFB)
- USO Mondeville Basket (LFB) – Saint-Amand Hainaut Basket (LFB)
- Calais Opale Basket (LFB) – Union Féminine Angers Basket 49 (LFB)
- Basket Lattes Montpellier MMA (LFB) – Cavigal Nice Basket 06 (LFB)
- Charnay Basket Bourgogne Sud (LF2) – Lyon Basket (LFB)
- Flammes Carolo Basket Ardennes ASPTT (LFB) – Basket Landes (LFB)

Les équipes de Bourges et Villeneuve d'Ascq évoluant en Euroleague sont directement qualifiées pour les ¼ de finale.

Dates des rencontres de la Coupe de France 2016 (sous réserve de modifications)

- ¼ de finale : 5/6/7 février 2016

- ½ finales : 4/5/6 mars 2016

- Finales : samedi 30 avril et dimanche 1er mai 2016

## 7 – COMPLEMENTAIRE SANTE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, tous les employeurs de la branche du sport doivent proposer une couverture complémentaire santé à leurs salariés. L'accord a été signé le 6 novembre 2015 et la grille des garanties panier minimum jointes pourront vous servir de base à la mise en place de la complémentaire santé.

Aucun employeur ne peut être dispensé de cette obligation : quelle que soit la taille, l'effectif ou la forme juridique de la structure. Tous les salariés sont concernés, sans distinction selon le type de contrat dont ils sont titulaires : les salariés en CDD, CDI à temps partiel, à temps plein, en CDI, en contrat aidé etc doivent tous se voir proposer une complémentaire santé par leur employeur.

La cotisation mensuelle globale est fixée à 33 euros. Elle comprend la part patronale et la part salariale. L'employeur doit prendre en charge au minimum 50% de la cotisation.

Plusieurs assureurs ont répondu à l'appel d'offres lancé dans le cadre de la négociation et trois organismes ont ainsi été retenus par les partenaires sociaux : B2V Prévoyance, Mutex et Umanens. Il s'agit d'une simple recommandation, et non d'une désignation à caractère obligatoire.

Vous avez donc la possibilité de souscrire un contrat de complémentaire santé auprès d'un autre organisme, en respectant toutefois le cadre fixé pour les garanties minimales comme la répartition du financement employeur / salarié.

Enfin nous vous rappelons que la FFBB prend en charge, jusqu'au 31 décembre 2015, votre adhésion au CoSMoS si vous faites le choix de l'adhésion groupée.

Vous pourrez ainsi bénéficier d'un accompagnement et de précisions sur les cas de dispenses éventuels :

[https://docs.google.com/forms/d/1vRXgABDj32olj2f2NS87KqXuJxJDC6\\_z5kyqjLNOGT4/viewform](https://docs.google.com/forms/d/1vRXgABDj32olj2f2NS87KqXuJxJDC6_z5kyqjLNOGT4/viewform)

Pour toute demande d'informations, merci de vous rapprocher d'Océane LAUNAY

([olaunay@ffbb.com](mailto:olaunay@ffbb.com)).



Le match **France-Estonie** sera diffusé en direct sur **Ma Chaîne Sport samedi 21/11 à 19h45.**

9– VISUEL SAISON

Les posters de la saison 2015-2016 de LFB ont été adressés aux clubs en début de semaine.

Le visuel est également disponible en téléchargement libre sur le site de la LFB : [www.basketfb.com/goodies](http://www.basketfb.com/goodies).

